



Syndicat de l'Environnement,
la Forêt et l'Agriculture

Compte rendu EFA-CGC

CCHSCT du 27 février 2020

Bonne ambiance générale avec un DG attentif et ouvert à la discussion.

Plusieurs motions ont été lues au nom de l'intersyndicale et votées à l'unanimité des représentant des personnels.

Motion sur la médecine de prévention

Conformément au décret n° 82-453 du 28 mai 1982, modifié,

Les représentants des personnels exigent :

- Que l'ensemble des personnels aient accès à un service de médecine de prévention (titre 3 - article 10 et 11)
- Qu'un médecin de prévention assiste à toutes les instances CHS (chapitre 2 – article 39)

L'Administration s'engage à fournir un état des lieux au prochain CCHSCT par DT et par périmètre géographique sur les pénuries de Médecins de prévention.

Point coronavirus

Barbara DUFEU RQVT nouvellement arrivée est la référente nationale.

Il est envisagé de nommer un référent en DT et DG.

EFA-CGC souhaiterait que les attributions de ce référent puissent s'élargir aux autres maladies.

Un point d'information a été fait depuis intraforêt

D'autres informations seront faites dans les prochains jours. (Fiche reconnaissance du MAA, Zones à risques, mesures de prévention).

Des référents territoriaux Coronavirus seront désignés. EFA CGC demande que ces référents soient pérennes par extension avec tous les risques en la matière (hantavirus en particulier).

LYME

La maladie de Lyme est évoquée notamment en ce qui concerne les retours exigés vis-à-vis de la MSA sur l'état des lieux /remontées des piqûres des agents forestiers sans réponse à ce jour. EFA CGC indique que cette maladie de Lyme est liée à la présence des ongulés (vecteur et réservoir).

L'Administration inscrira à l'ordre du jour du prochain CCHSCT le sujet de la maladie de LYME.

Point 1

Approbation des PV des CCHSCT antérieurs :

Les votes ont reçu l'abstention de l'ensemble des OS.

Point 2

Indicateurs des accidents de service :

La lecture de deux motions est faite au nom de l'intersyndicale :

Motion ISST

Dans une volonté d'amélioration de la SST et des conditions de travail, les représentants du personnel réunis en CCHSCT ce jour réitèrent leur demande de la nomination d'un inspecteur santé et sécurité au travail, rattaché à l'inspection générale, comme le prévoit les articles 5, 5-1 à 5-3 du décret 82-453 du 28 mai 1982, modifié. Le travail effectué par la dernière Inspectrice Santé et Sécurité au Travail, nous a prouvé l'efficacité de cette fonction, ayant contribué à une réelle plus-value tant en termes de conseils, de contrôle et de médiation reconnue, au sein de l'établissement.

Le Directeur général indique vouloir expertiser une telle demande.

MOTION – Alertes CHS

Les représentants du personnel réunis en CCHSCT le 27 février 2020 demandent que l'ensemble des alertes déclarées en région ainsi que les suites données soient communiquées au CHSCT lors de la prochaine instance.

L'administration s'engage à faire des points d'avancées à chaque CCHSCT sur les alertes en danger grave et imminent.

Les statistiques des accidents de service sont déclinées par statuts (droit public et droit privé).

Il est envisagé d'obtenir une granulométrie plus précise (projection par DT, par UT).

La durée moyenne d'arrêt de travail est importante et les risques sont supérieurs pour les droits privés (OF).

Il est demandé que soient fournis davantage de détails pour les arrêts graves et de longue durée pour chaque DT afin de faciliter les analyses.

Des Propositions d'actions sont faites par l'administration :

*Améliorer l'organisation du travail, éviter les routines, éviter les pertes d'attention

*Ajouter des messages de prévention

*Etat des lieux sur les formateurs SST au prochain CCHSCT

*Monter en compétence sur l'analyse des statistiques

Le DG réaffirme que la gestion des risques est prioritaire

Point 3

PROJET HABILLEMENT :

Lecture d'une motion Intersyndicale

MOTION - Habillement

Les représentants du personnel réunis en CCHSCT le 27 février 2020 examineront le point 3 dès que la commission habillement se sera prononcée sur les documents suivants :

- La répartition des niveaux de dotation en fonction des métiers,
- La confection du document qui mentionne que toutes les tâches effectuées par les forestiers nécessitant le port d'une tenue haute visibilité,
- La définition des effets constituant la première mise du nouveau vestiaire.

En conséquence, nous demandons le report du point 3 afin d'avoir en amont, les préconisations suite au travail de la commission habillement.

Par ailleurs, un avis du CTC devra être rendu sur le sujet.

L'Administration signale que la production des nouveaux habits est en cours.

EFA-CGC s'étonne que la Commission habillement n'ait pas de nouvelles depuis 14 octobre 2019

Elle sera convoquée le 24 mars pour travailler sur les métiers.

Pour le directeur général le fonctionnement de la commission habillement ne doit pas interférer avec les avis du CCHSCT, le CCTS et le CCSE et est clair =

- Il convoque la commission et lui pose des questions
- Les membres y répondent
- Le directeur général décide ce qu'il retient.

Cela nous paraît être un fonctionnement clair, gage de travaux à venir sans ambiguïté.

Les personnels de l'ONF sont attachés au symbolisme et aux valeurs de l'établissement, c'est un sujet sensible.

Les points de frictions portent sur la couleur des habits, le nombre des points (distinction habillement et EPI) et la répartition de points par métier.

Le DG rappelle les modalités d'usage sur la sécurité.

Point 4

PROJET ROULEAU ENCREUR :

Etaient présents, Brigitte Pilard-Landeau, DFRN (pilote du projet) et diverses personnes de différentes directions ayant participé à ce projet.

Ce projet a pris en compte tous les aspects avec sérieux et pragmatisme.

Les Organisations syndicales regrettent qu'on se soit d'emblée dirigé vers le marquage à la peinture laissant de côté d'autres options.

De nombreuses plaintes ont été enregistrées depuis quelques années contre les effets des aérosols sur les organismes (migraines, colorations nasales).

Aujourd'hui on dénombre 150 personnes inaptés aux aérosols.

C'est un second prototype de rouleau encreur qui nous est présenté aujourd'hui en séance.

Ce prototype est actuellement en phase R D jusqu'à fin mars 2020 et il sera ensuite décidé ou pas d'une mise en production.

Des tests sur le pompage de peinture sur l'UT Remiremont seront effectués.

A noter que la phase financière n'a pas été budgétée

Point 5

LES GROUPES DE TRAVAIL CCHSCT :

3 groupes de travail sont programmés sur 2020 :

- 1- DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques),
- 2- Risques routiers,
- 3- Guide des risques professionnels.

EFA CGC participera à ces 3 groupes.

Un point informatique est ajouté à l'ordre du jour :

Point MDS (Mobiles de saisie) en présence de Marie- Anne Clerc, Directrice Economique Financière et des Systèmes D'Informations assistée de personnels de son service en charge de ce dossier.

Fin du déploiement envisagé pour fin mars 2020 sur l'ensemble des DT.

Le MDS est bien accepté sur le terrain, il est plus léger que le TDS.

Il est 4 fois moins cher à l'achat.

Les insatisfactions concernent le travail sous la pluie avec des risques de saisies intempestives.

Fin de séance : 16h

Vos représentants EFA CGC

Patrice HIRBEC

Jean-Christophe DUMAY